

ANNEXE 3

COMMISSION LOCALE D'INFORMATION DE CADARACHE

RAPPORT FINANCIER 2018

1. EXECUTION DU BUDGET 2018

Le budget prévisionnel 2018 s'élevait à 282 300 €.

L'exécution du budget fait apparaître les différences suivantes par rapport aux prévisions :

	PREVISIONS	REALISATION	VARIATION
Produits	282 300	240 899	- 16%
Charges d'exploitation	282 300	245 369	- 13%

Le résultat de l'exercice fait apparaître un déficit pour 2018 de 4 470 €, les charges ayant été supérieures de 2% aux produits.

A. Les produits

Les produits se sont élevés à 240 899 €, répartis de la manière suivante :

PRODUITS	MONTANT
Subventions	235 656 €
Aides publiques à l'emploi (CUI-CAE)	2 090 €
Produits financiers	653 €
Produits sur exercice antérieur	2 500 €

En 2018, les produits ont été inférieurs de 15% aux prévisions (282 300 €) et inférieurs de 10% à ceux de 2017 (267 895 €).

Il est rappelé que selon l'article L125-31 du code de l'environnement, la CLI est financée par l'Etat et les collectivités locales ou leurs groupements.

En 2018, six collectivités locales membres de la CLI n'ont pas alloué les subventions demandées : Région PACA pour 10 000 €, Communauté Territoriale Sud Luberon (COTELUB) et Communauté de Communes Provence Verdon (CCPV) pour 1 000 € chacune, Communes de Corbières, Mirabeau et Sainte-Tulle, pour 300 € chacune. Le montant total des subventions a été inférieur de 8% par rapport à 2017.

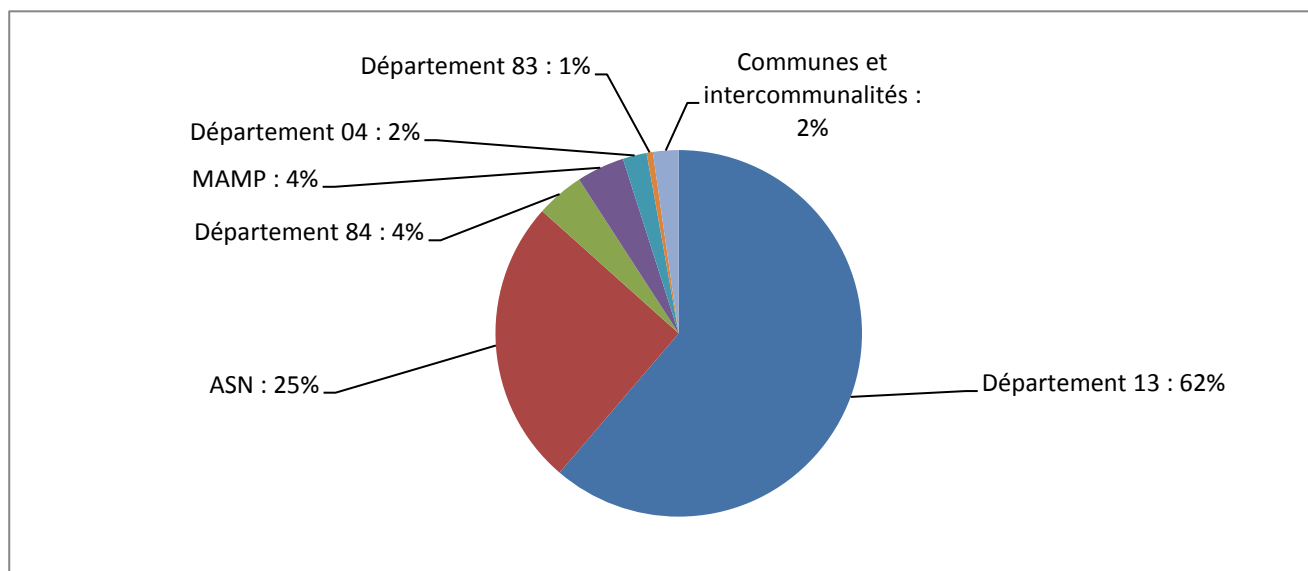
Subventions attribuées en 2018

Collectivité	Montant alloué	<i>Montant demandé</i>
Département 13	145 000 €	<i>155 000 € (1)</i>
Autorité de Sûreté Nucléaire	60 000 €	<i>70 000 € (1)</i>
Département 84	10 000 €	<i>10 000 €</i>
Région PACA	0 €	<i>10 000 €</i>
Métropole Aix-Marseille Provence (MAMP)	10 000 €	<i>10 000 €</i>
Département 04	5 000 €	<i>5 000 €</i>
Département 83	1 300 €	<i>5 000 €</i>
Durance Luberon Verdon Agglomération (DLVA)	2 000 €	<i>2 000 €</i>
Communauté de Communes Provence Verdon (CCPV) (2)	0 €	<i>1 000 €</i>
Communauté Territoriale Sud Luberon (COTELUB)	0 €	<i>1 000 €</i>
Ville Marseille	1 000 €	<i>1 000 €</i>
Commune Saint-Paul-lez-D.	300 €	<i>300 €</i>
Commune Jouques	300 €	<i>300 €</i>
Commune Rians	300 €	<i>300 €</i>
Commune Ginasservis	300 €	<i>300 €</i>
Commune Gréoux-les-B.	300 €	<i>300 €</i>
Commune St-Julien-le-M.	300 €	<i>300 €</i>
Commune Vinon-sur-V.	256 €	<i>300 €</i>
Commune Sainte-Tulle	0 €	<i>300 €</i>
Commune Corbières	0 €	<i>300 €</i>
Commune Beaumont-de-P.	300 €	<i>300 €</i>
Commune Mirabeau	0 €	<i>300 €</i>

(1) Dont deux subventions demandées au Département 13 (10 000 €) et à l'ASN (10 000 €) pour un projet d'étude non réalisé.

(2) Le Bilan indique une somme de – 1 000 € qui correspond à la reprise de l'inscription d'une subvention de même montant en 2017 qui n'a pas été versée.

Fig. 1 : Répartition des financements publics



Le Département des Bouches-du-Rhône demeure le principal contributeur de la CLI (62%). Si l'on ne tient pas compte de la charge du secrétaire général, agent départemental mis à disposition dont le coût (traitements et charges) est remboursé au Département (85 984 €), la contribution du Département s'élève à 37% du budget de la CLI (hors apport en nature valorisé).

Le second contributeur est l'Autorité de Sûreté Nucléaire (25%). Une convention pluriannuelle d'objectifs a été signée en 2017 pour les années 2017-2020, prévoyant une subvention annuelle de 70 000 € sur la base d'un programme d'actions et d'un budget prévisionnel.

Le financement complémentaire (14%) est apporté par les autres collectivités territoriales.

Une aide d'Etat à l'emploi (2 090 €) a été versée au titre du contrat CUI-CAE de Mme Berger jusqu'en avril 2018. Le contrat n'a pas été renouvelé à l'échéance.

Il convient de mentionner les contributions volontaires en nature, dont certaines peuvent faire l'objet d'une estimation sur la base de tarifs existants pour un montant total de 70 104,92 €, mentionnée en pied de bilan :

- Bénévolat des membres de l'association (temps consacré aux réunions et aux déplacements, le travail personnel en dehors des réunions n'étant pas pris en compte) : 55 170,94 € ;
- Locaux départementaux mis à disposition par le Département des Bouches-du-Rhône à Aix-en-Provence pour le secrétariat de la CLI (valeur locative) : 11 090 € ;
- Mise à disposition par le CEA de salles au château de Cadarache pour les assemblées générales et les réunions plénières : 2 564 € ;
- Mise à disposition d'une salle municipale par la Ville de Manosque pour la réunion publique du 8 décembre 2018 : 800 € ;
- Mise à disposition d'une salle par la Commune de Vinon-sur-Verdon pour deux réunions : 330 €.
- Mise à disposition d'une salle par la Commune de Rians pour une réunion publique : 50 €.
- Mise à disposition d'une salle par la Commune de Mirabeau pour une réunion publique : 100 €.

D'autres apports en nature non valorisés doivent être signalés :

- Mise à disposition de salles par le Département des Bouches-du-Rhône (Espace du Pays d'Aix) pour des réunions du Conseil d'administration, du Bureau, de commissions et de groupes de travail (28 réunions) ;

- Mise à disposition de salles municipales par la Commune de Saint-Paul-lez-Durance pour des réunions du Conseil d'administration, du Bureau, de commissions et de groupes de travail (8 réunions) ;
- Accueil de deux réunions de la CLI au siège d'ITER Organization et organisation de deux visites ;
- Accueil et organisation de quatre visites d'installations par le CEA Cadarache.

B. Les charges

Les charges se sont élevées à 245 369 €, réparties de la manière suivante (détail en annexe 1) :

	Réalisation	Prévision	2017 pour mémoire (2)
Personnel (1)	150 215 €	138 500 €	143 241 €
Secrétariat	17 505 €	14 800 €	15 787 €
Communication	42 130 €	57 000 €	54 230 €
Déplacement - réception	23 470 €	34 000 €	40 062 €
Etudes (3)		20 000	4 519 €
Autres dépenses (détail en annexe 1)	10 174 €	15 500 €	10 881 €
Dotation amortissements	1 875 €	2 500 €	3 218 €

(1) deux salariées de l'association et un agent départemental mis à disposition

(2) hors Rencontres des CLI du sud-est (10 951 €)

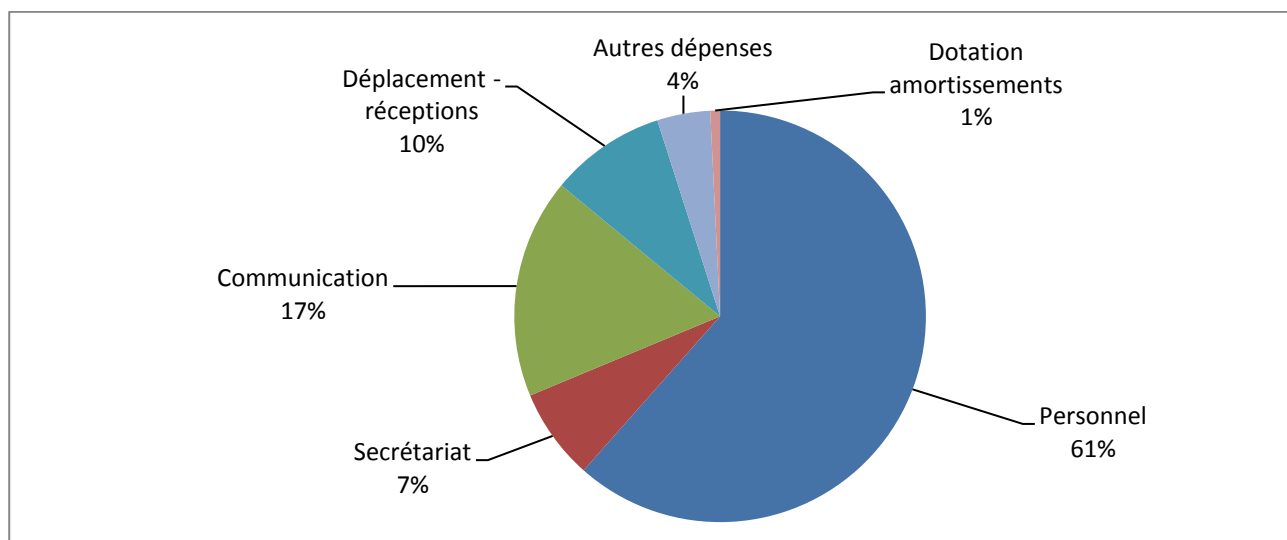
(3) non réalisée en 2018

Les charges ont été inférieures de 13% aux prévisions (282 300 €) et inférieures de 11 % à celles de l'année 2017 hors Rencontres des CLI du sud-est (274 204 €).

Les charges de personnel (150 215 €) ont été supérieures de 5% à celles de 2017, principalement en raison de l'augmentation accordée à Mme Berger (+21%) et du glissement vieillesse technicité (GVT) pour M. Fourcaud (+7%).

En revanche, d'importantes économies ont été réalisées sur d'autres postes, principalement les dépenses de déplacement (- 42%), de réception (- 37%), et pour le CLIC info (- 25%).

Fig. 1 : Répartition des charges



Les frais de personnels représentent, comme les années précédentes, la part la plus importante des dépenses (61%). Cela comprend le remboursement au Département des Bouches-du-Rhône du coût du cadre départemental mis à disposition (secrétaire général), pour un montant de 85 984 € (traitements et charges), et les salaires et charges des deux salariées de l'association, pour un coût total de 64 231 €.

2. LE BILAN 2018

Les principaux éléments du bilan au 31 décembre 2018 sont les suivants :

Montant actif brut	203 168 €
Disponibilité (trésorerie)	135 152 €
Créances	15 030 €
Fonds dédiés sur subventions	24 921 €
Dettes	65 430 €
Fonds propres	61 021 €

Les fonds dédiés sur subventions (24 921 €) correspondent aux subventions allouées par le Département 13 et l'ASN pour des études partiellement réalisées.

Les dettes (65 430 €) correspondent aux dépenses fournisseurs engagées en 2018 et autres dettes sociales qui n'ont pas été réglées avant le 31 décembre 2018.

Les fonds propres (61 021 €) résultent du report à nouveau de 2017 (65 491 €) et du résultat de l'exercice 2018 (- 4 470 €).

CONCLUSION :

L'exercice 2018 fait apparaître une exécution du budget inférieure aux prévisions pour les produits comme pour les charges.

Le résultat de l'exercice est déficitaire pour un montant de 4 470 €, les charges ayant été supérieures de 2% aux produits.

Pour ce qui concerne les produits, les subventions ont connu une baisse globale de 8% par rapport à 2017. Certaines collectivités membres de la CLI n'ont pas alloué de subvention (Région PACA, COTELUB, CCPV, Communes de Corbières, Mirabeau et Sainte-Tulle). En outre, le contrat CUI-CAE de Mme Berger n'ayant pas été renouvelé, l'aide à l'emploi a cessé au mois d'avril.

Pour ce qui concerne les charges, les charges d'exploitation ont baissé de 11% par rapport à 2017. Cela grâce aux mesures d'économie engagées en 2018 qui ont permis de réduire sensiblement les dépenses de frais de déplacement et de réception (regroupement des réunions) et du CLIC info (renégociation des contrats). Les charges de personnel ont en revanche connu une augmentation du fait de revalorisations salariales.

La trésorerie devrait permettre à l'association de couvrir les charges jusqu'au versement des subventions 2019, le versement de la principale d'entre elles, allouée par le Département des Bouches-du-Rhône, étant attendu au 2^e trimestre.

La CLI de Cadarache demeure l'une des CLI les mieux dotées au niveau national. Cela lui permet de remplir la mission qui lui est confiée par la loi.

Il faut cependant souligner le caractère fragile et aléatoire d'un financement reposant sur les seules subventions et qui dépend pour leurs montants de la décision des collectivités publiques, lesquelles sont pour la plupart confrontées à une baisse de leurs ressources.

Comme les années précédentes, il faut déplorer que la disposition de l'article L125-31 du code de l'environnement prévoyant que les CLI associatives peuvent recevoir une partie du produit de la taxe sur les INB (Installations Nucléaires de Base), ne soit toujours pas mise en œuvre, malgré les démarches entreprises par l'Association nationale des CLI (ANCCLI) auprès des pouvoirs publics. Ce blocage devient de plus en plus préjudiciable compte tenu des restrictions budgétaires qui touchent toutes les collectivités.

Patricia SAEZ
Présidente de la CLI

Michel MARCELET
Trésorier de la CLI

CHARGES 2018

	PREVISION	REALISATION	P/R	2017 (1)	2018/2017
Personnel					
Mis à disposition	82 000 €	85 984 €		80 398 €	+7%
Salariés	53 000 €	62 498 €		58 789 €	+6%
Stagiaires	3 500 €	1 733 €		4 054 €	
sous-total	138 500 €	150 215 €	+8%	143 241 €	+5%
Communication					
Réalisation CLIC info	22 000 €	17 537 €		26 853 €	-35%
Diffusion CLIC info	25 000 €	19 054 €		22 150 €	-14%
Internet	2 000 €	750 €		868 €	
Autres actions*	8 000 €	4 789 €		4 359 €	
sous-total	57 000 €	42 130 €	-35%	54 230 €	-22%
Etudes (2)	20 000 €			4 519 €	
sous-total	20 000 €			4 519 €	
Secrétariat					
Frais postaux	1 000 €	960 €		879 €	
Fournitures de bureau	1 000 €	1 534 €		1 116 €	
Entretien/petit équipement	300 €	764 €		49 €	
Télécommunication + BOX	2 000 €	2 154 €		2 181 €	
Assurance	800 €	996 €		926 €	
Informatique	4 000 €	4 554 €		4 469 €	
Location maint. matériels	5 600 €	6 543 €		6 167 €	
sous-total	14 700 €	17 505 €	+16%	15 787 €	+11%
Autres dépenses					
Achats et autres dépenses	2 000 €	212 €		185 €	
Sous-traitance	3 500 €	2 804 €		3 091 €	
Documentation	1 000 €	689 €		1 053 €	
Déplacements	27 000 €	19 033 €	-42%	35 078 €	-46%
Formation bénévoles	3 000 €	90 €		140 €	
Adhésion (ANCCLI PAA)	1 000 €	1 030 €		1 075 €	
Réception	7 000 €	3 147 €	-122%	4 984 €	-37%
Expert-comptable	2 500 €	2 390 €		2 390 €	
Commissaire aux comptes	2 500 €	2 800 €		2 640 €	
Frais bancaire	100 €	159 €		304 €	
sous-total	49 600 €	32 354 €	-53%	50 755 €	-36%
dotations amortissements	2 500 €	1 875 €		3 218 €	
Total charges d'exploitation				271 750 €	-10%
Charges exceptionnelles				2 266 €	
TOTAL CHARGES*	282 300 €	244 079 €	-16%	274 016 €	-11%

(1) Hors Rencontres des CLI du sud-est (10 951 €)

(2) Non réalisé